



2020

Rapport annuel



Chiffres clés

En milliers de CHF	2020	2019	2018
Primes brutes encaissées à risque propre	44 295	40 725	38 931
Paielements bruts pour sinistres à risque propre	33 483	30 761	25 779
Provisions techniques	164 766	161 163	152 994
«Cost Ratio» (taux des frais administratifs)	% 24,0	18,4	19,5
«Loss Ratio» (taux de sinistres) ¹⁾	% 74,6	86,3	66,5
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 98,6	104,7	86,0
Performance des titres (selon la valeur du marché)	% 2,1	7,9	–1,6
Rendement immobilier net (ROI)	% 5,8	6,0	6,0
Rendement consolidé (titres / biens immobiliers)	% 3,2	7,2	0,2
Ristournes aux membres ¹⁾	0	1 000	2 500
Fonds propres ¹⁾	12 245	12 238	12 229

¹⁾ Sous réserve de l’approbation des comptes par l’assemblée générale

Compte de résultat

En milliers de CHF	2020	2019	2018
Produit net de l’assurance accidents	4 407	–4 749	4 900
Produit net des assurances choses	–538	1 543	1 877
Produit net de l’assurance d’indemnités journalières en cas de maladie	–2 595	312	1 360
Produit total des activités d’assurance	1 274	–2 894	8 137
Provisions (coopérations)	379	400	462
Total des autres produits	6 516	11 425	823
Produit total	8 169	8 931	9 422
Commissions aux courtiers externes	–1 262	–989	–867
Total des autres charges	–6 900	–6 933	–6 046
Excédent avant écritures de clôture	7	1 009	2 509
Ristournes aux membres	0	–1 000	–2 500
Résultat porté au bilan	7	9	9

Sommaire

4	Préambule du Président
5	Commentaire de la direction
6	Organes dirigeants et organisation
7	Gestion du risque
8	Ristournes
10	Situation financière
12	Demande à l’assemblée générale et remarques finales
13	Compte de résultat d’exploitation
14	Bilan
16	Compte de résultat
17	Compte des flux de trésorerie
18	Annexe
25	Proposition concernant l’emploi du bénéfice au bilan
26	Rapport de l’organe de révision

Ensemble pour gagner

4

«Win now, win later» – «Gagner maintenant, gagner plus tard»: c'est derrière cette devise que, depuis mon élection à la présidence du conseil d'administration en 2002, je m'engage à 200% pour cette entreprise unique qu'est la Coopérative d'assurance des métiers. À cet égard, je suis conscient que ce n'est qu'en unissant nos forces que Nous réussissons et que ce «Nous» doit prendre une place encore plus importante à l'avenir.

Quand bien même les actions sont individuelles, le succès, lui, est collectif; en d'autres termes, le mérite revient au groupe tout entier. Lorsque chacune et chacun prend à cœur de relever un défi commun, on parle alors d'intelligence collective. Ce n'est pas la spécificité du chef, mais bien plutôt la diversité de l'équipe qui améliore les compétences des individus et qui permet à une entreprise de s'adapter et de survivre. Ce don ne s'apprend pas, il est dans l'ADN de l'entreprise. Plus précisément: dans notre ADN. La solidarité coopérative, telle était en effet l'idée fondamentale qui a présidé à la fondation de «Metzger Unfall». Aujourd'hui, 119 ans plus tard, le nom a changé mais nous sommes toujours guidés par l'esprit de communauté des débuts.

La «culture du nous» se doit d'être protégée et soignée comme une plante rare. Les qualités requises pour ce faire? L'intelligence dans le discernement des problèmes, l'imagination dans l'élaboration des solutions, le courage de décider et, enfin, la volonté d'atteindre son but. Sans oublier la persévérance.

C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi avec succès la restructuration de la direction au cours de l'exercice 2020. Avec Mario Lubini, responsable Assurances, nous avons recruté une personnalité de haut vol pour piloter

la gestion opérationnelle. Nous avons également réduit la taille du conseil d'administration, qui compte désormais cinq membres contre sept auparavant, et nous l'avons enrichi d'une nouvelle compétence juridique avec la nomination de Stefanie Meier-Gubser. Avec cette réorganisation, nous nous conformons non seulement aux recommandations de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, mais aussi à nos propres exigences pour l'avenir.

En parlant de l'avenir: j'anticipe le futur avec confiance, même s'il n'est pas à exclure que la pandémie nous impose une vision plus sombre. Mais si nous voulons rester armés pour l'avenir, nous devons allier bon sens, sensibilité, respect et efficacité. Tant que nous agissons tous ensemble dans ce sens, nous sommes sûrs de gagner – aujourd'hui comme après-demain.



Ueli Gerber
Président du conseil d'administration

La mission, le rythme et l'engagement sont passés à un niveau supérieur

5

«Quand les films catastrophes deviennent réalité» – voilà comment nous pouvons résumer objectivement l'exercice écoulé. Malheureusement, l'actualité n'est pas un scénario de film, mais une dure réalité dans tous les domaines. Les effets de la pandémie de Covid-19 aux quatre coins du globe ont également eu un impact majeur sur les activités quotidiennes de la Coopérative d'assurance des métiers.

Malgré les règles sans cesse changeantes et les incertitudes qui en découlent, l'ensemble des collaborateurs, forts de leur esprit d'équipe, ont contribué avec succès aux résultats de l'exercice 2020 grâce à leur engagement et à leur positivité. Je suis fier de constater qu'en cette période, notre entreprise fait preuve d'un fort «esprit de cohésion» et que chacun met de côté ses intérêts personnels au profit de la communauté et du collectif. Je tiens ici à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement exceptionnel et je suis convaincu qu'ensemble, nous sortirons plus forts de l'épreuve que nous traversons.

En ce qui concerne l'exercice 2020, la tendance de ces dernières années s'est confirmée. Le résultat réjouissant des rendements de placements est tempéré par les difficultés et les obligations croissantes de l'assurance. Les répercussions de la crise actuelle ont encore accru les exigences réglementaires et, conjuguées à la baisse du taux d'intérêt technique, elles ont pesé sur les considérations financières et stratégiques. Les répercussions futures de l'exercice passé ne sont pas encore définitives.

Grâce à la diversification des ventes, la Coopérative d'assurance des métiers est une fois de plus parvenue à

générer de la croissance dans le domaine de l'assurance de personnes. Cependant, la branche Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie demeure, chez nous aussi, le souci numéro un. En ces temps de pandémie de Covid-19, les facteurs pesant sur cette branche se sont encore renforcés. Là aussi, comme pour l'ensemble du secteur suisse de l'assurance, les défis sont de taille et exigent jour après jour de véritables prouesses en termes de performance. Une sélection ciblée des risques, une tarification prudente et un traitement minutieux des dossiers dans le cadre du processus de gestion des sinistres sont des conditions préalables clés pour la réussite commerciale de cette branche.

Au cours de l'année écoulée, nous avons à nouveau fait avancer avec succès nos projets de transformation numérique, et ce, de manière ciblée et à la mesure de nos ressources. Nous avons déjà réussi à intégrer un certain nombre de processus et d'outils numériques dans nos activités quotidiennes afin d'améliorer constamment la qualité du service pour nos clients. Les mois écoulés ont montré que la mise en œuvre de la stratégie numérique devait être la priorité de notre action, sans pour autant que soit relâché l'effort porté sur le conseil personnalisé et la proximité client.

Enfin, au nom de l'ensemble de la Coopérative d'assurance des métiers, je tiens à vous remercier pour votre coopération dans l'esprit de partenariat qui vous caractérise et pour la confiance que vous nous témoignez. Ensemble, Nous surmonterons cette crise et aborderons l'avenir plus forts!



Daniel Stettler
CEO

Entre des mains expertes

La coopérative d’assurances connue sous le nom de Coopérative d’assurance des métiers a vu le jour en 1902.

6

Structure du capital et de la coopérative

L'AM est une coopérative sans capital social. Le capital minimum existant et les réserves correspondantes ont été accumulés successivement depuis la création de l'entreprise à partir des excédents non distribués. Le capital minimum et les réserves répondent aux exigences réglementaires.

L'AM est une coopérative indépendante au sens du Code des obligations suisse.

Les droits coopératifs sont acquis lors de la souscription de polices d'assurance auprès de l'AM.

Gouvernance d'entreprise

En 2014, economiesuisse a adopté la directive révisée «Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise». Les informations suivantes sont basées sur ces lignes directrices, mais sont adaptées à une petite entreprise non cotée. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2020.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus tous les ans par l'assemblée générale, avec possibilité de réélection. Sa composition est dans le rapport annuel. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AM. Il siège toujours en comité plénier et ne dispose pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 16 mai 2018, consultable sur www.assurancedesmetiers.ch) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Le conseil d'administration a tenu six réunions ordinaires et un atelier de stratégie au cours de l'année sous revue. Le CEO et la direction informent le conseil d'administration des affaires courantes et des événements importants lors de chaque réunion ordinaire.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

Direction

Le règlement d'organisation de l'AM prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. Le comité de direction est présidé par le CEO. Le conseil d'administration est responsable de la nomination et de la révocation du CEO et des membres de la direction. La direction réunit les responsables des départements Ventes, Assurances et Opérations.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le conseil d'administration, du budget et des objectifs de l'entreprise.

Rémunération des membres des organes dirigeants

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le conseil d'administration. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

Organe de révision et actuaire

L'organe de révision d'Assurance des métiers est Ernst & Young SA, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young SA exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale. L'AM est dispensée de l'obligation de désigner un auditeur interne.

La fonction d'actuaire responsable est assurée par Dr. Reto Leibundgut, c-alm AG, Saint-Gall.

Une valeur sûre

Politique et stratégie de gestion des risques

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

La stratégie de gestion des risques soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de gestion des risques. Il s'agit essentiellement des catégories suivantes: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.

Gouvernance et responsabilités

Le conseil d'administration assume la responsabilité suprême en matière d'élaboration du système de gestion des risques et de la conformité à l'échelle du groupe, ainsi que du système de contrôle interne (SCI). Le CEO, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation et, à la suite de celles-ci, la surveillance et le contrôle des risques, ainsi que le reporting sur les risques. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés sur la base des modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Dans le cadre de la gestion qualitative des risques, nous veillons à ce qu'il y ait des processus de gestion des risques appropriés contrôlés de manière centralisée pour toutes les catégories de risques qui appuient l'identification, l'évaluation, le suivi et la production de rapports systématiques.

Rapports

La gestion des risques et de la conformité de l'AM fournit un reporting intégré et actuel sur notre situation de risque. Les principaux rapports incluent le rapport SST, le SCI, l'Évaluation des risques et de la solvabilité (ORSA), le Business Continuity Management (BCM) et le rapport sur la situation financière («Public Disclosure»).

7

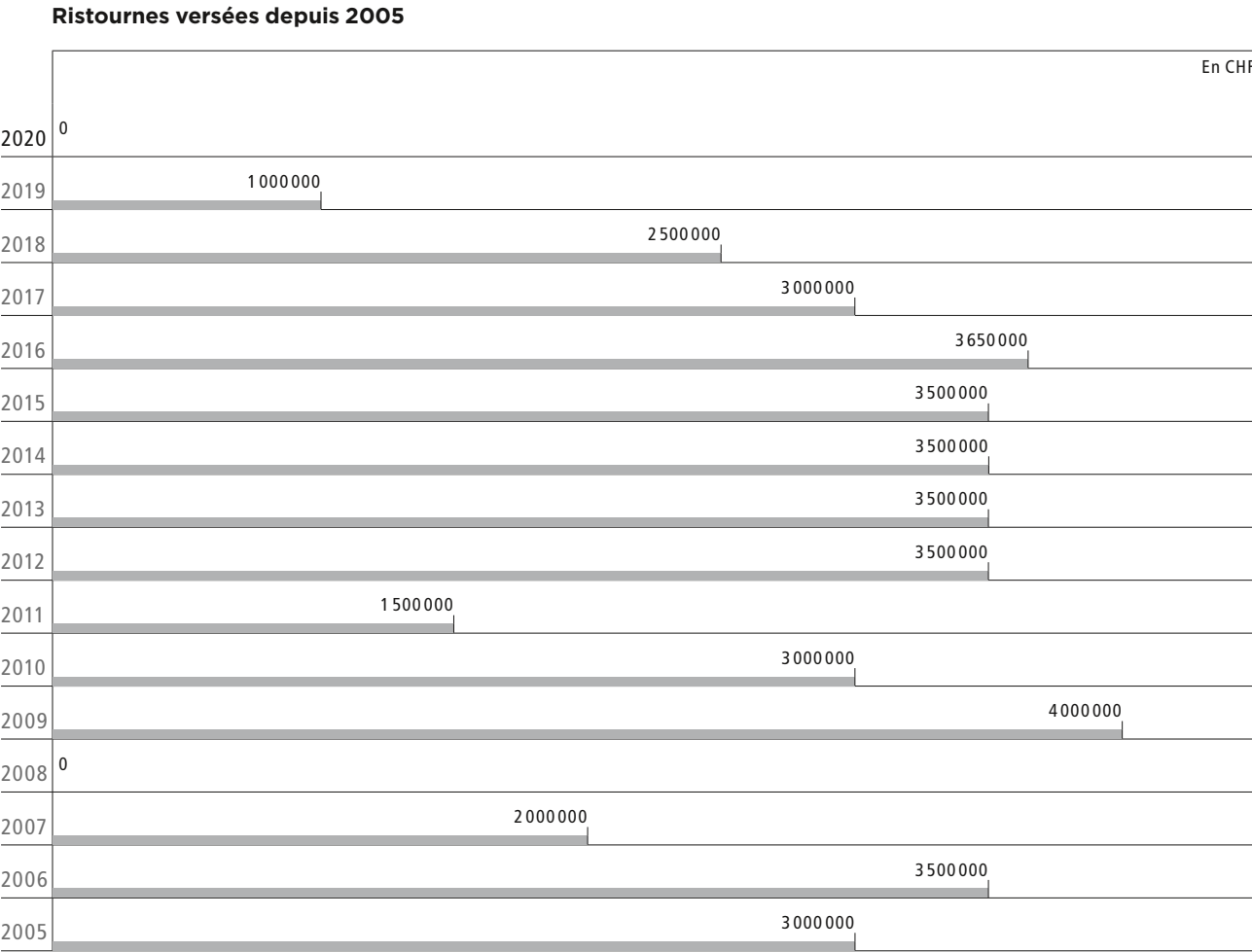
Une année difficile, une situation maîtrisée

En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche des affaires sous la forme de ristournes. En raison des exigences accrues imposées par les autorités de surveillance, la Coopérative d'assurance des métiers a dû augmenter ses investissements en faveur de la stabilité future de l'entreprise – et ce, en plus du financement de la baisse du taux d'intérêt technique de près de CHF 7 mio. Face à cette nouvelle donne, le conseil d'administration a décidé de ne pas verser de ristournes au titre de l'exercice 2020.

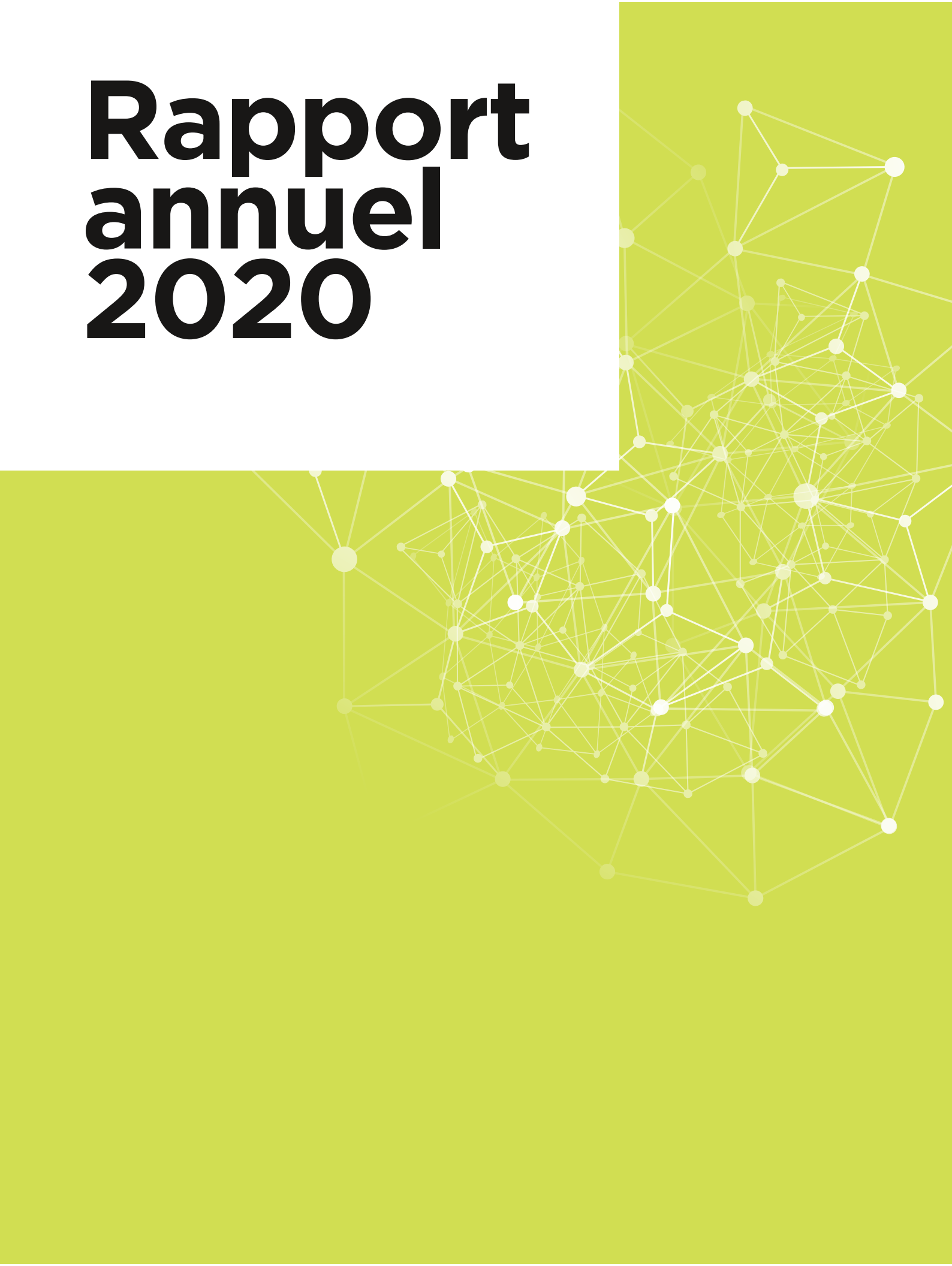
Comme en 2008 (crise des marchés financiers), nous avons été contraints, là encore en raison d'un contexte de crise, de renoncer au versement de ristournes coopératives au titre de l'exercice écoulé. Nous sommes conscients que ces versements revêtent une grande importance pour nos membres. Par conséquent, comme à l'accoutumée, nous allons faire tout notre possible pour être en mesure de vous verser à nouveau des ristournes pour l'exercice en cours.

Nous vous remercions, chers membres, pour votre compréhension et votre inébranlable fidélité. Ensemble, «nous» surmonterons ces temps difficiles.

Ueli Gerber
Président du conseil d'administration



Rapport annuel 2020



Situation financière

Commentaires sur le bilan annuel et le compte de résultat

	Assurances accidents Le secteur d'activité Assurances accidents a enregistré un produit net de CHF 4 407 000 (2019: moins CHF 4 749 000).	Assurances choses Les assurances choses ont réalisé un produit net de moins CHF 538 000 (2019: CHF 1 543 000).	 CHF 5 058 000 (2019: CHF 2 720 000), l'activité assurance enregistre une perte de CHF 2 806 000 (2019: CHF 2 048 000).	Excédents L'excédent avant bouclement s'élève à CHF 7 000 (2019: CHF 1 009 000). Le bénéfice est reporté sur l'exercice 2021.	
10	Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes ont enregistré une hausse de 7,2%, soit CHF 1 713 000. Par rapport à l'exercice précédent, les paiements pour sinistres accusent une nette baisse de 17,7%, soit CHF 3 386 000. Les raisons principales de ce recul par rapport à l'exercice précédent résident dans la baisse des frais de guérison et de l'indemnité journalière. La charge des sinistres en compte propre a ainsi reculé sur la même période, passant de 106% à 82,1%. Le résultat technique affiche une valeur positive à CHF 3 338 000 (2019: moins CHF 1 167 000). Au total, CHF 2 679 000 (2019: CHF 859 000) ont été affectés aux provisions techniques. Celles-ci incluent une augmentation des provisions techniques à la suite de la baisse du taux d'intérêt technique sur les capitaux de couverture des rentes, ainsi qu'un ajustement extraordinaire du fonds de renchérissement conformément au compte d'exploitation, lequel s'est soldé en faveur de l'assurance accidents. L'excédent de l'activité LAA s'établit à CHF 660 000 (2019: moins CHF 2 026 000).	En ce qui concerne les assurances choses, les primes brutes encaissées ont reculé au total de CHF 166 000, soit 4,8% par rapport à l'exercice précédent (2019: moins 0,3% par rapport à 2018). Les paiements pour sinistres en compte propre ont augmenté de CHF 849 000 (2019: CHF 112 000). La charge pour sinistres, en hausse, s'établit au total à 77,2% (2019: 45,9%). L'augmentation est due principalement aux sinistres majeurs survenus. Le résultat technique s'élève à moins CHF 19 600 (2019: CHF 759 000). Au total, des provisions techniques nécessaires ont été constituées pour un montant de CHF 1 176 300 (2019: dissolution CHF 93 000). Il en ressort une perte de CHF 1 196 000 (2019: CHF 851 000) dans l'activité Assurances choses.	Coopérations Les revenus des commissions issues des coopérations s'établissent à CHF 379 000 (2019: CHF 400 000).	Commentaires sur le bilan La légère augmentation du total du bilan à CHF 214 342 000 est due en particulier à l'augmentation de la valeur des placements de capitaux ainsi qu'aux créances sur le marché de l'assurance. Il s'agit en l'occurrence d'une créance de réassurance de CHF 911 000. Les fonds propres se chiffrent à CHF 12 245 000. Le ratio de fonds propres demeure donc inchangé, à 5,7%. Les capitaux extérieurs étaient intégralement couverts par les actifs immobilisés (aux valeurs de liquidation/cession). Au total, les provisions techniques représentent CHF 164 766 000 (2019: CHF 161 163 000).	11
	Les recettes de primes dans l'assurance accidents de droit privé (accident individuel et complément LAA) accusent globalement une hausse de 0,7% (CHF 36 600) par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres accusent une baisse sensible de 21,2%, à savoir de CHF 477 000. La charge des sinistres en compte propre a ainsi reculé de 10 points par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 37,0%. Après la dissolution de provisions techniques à hauteur de CHF 736 000, l'excédent s'établit à CHF 2 754 000.	Assurance indemnités journalières de maladie Selon le compte de résultat, la Coopérative d'assurance des métiers a enregistré au cours de l'exercice écoulé un produit net négatif de CHF 2 595 000 (2019: CHF 312 000) dans l'assurance indemnités journalières de maladie.	Autres produits En ce qui concerne les titres, la Coopérative d'assurance des métiers a réalisé un rendement de 2,12% (2019: 7,9%) sur les valeurs du marché. Les pertes sur titres massives du 1 ^{er} trimestre ont été effacées en fin d'année par l'évolution positive des prix, en particulier au cours du 4 ^e trimestre. Les obligations sont inscrites au bilan conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi. Selon cette méthode, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur nominale (valeur de remboursement) à la date du bilan est répartie comme amortissement ou appréciation sur la durée restante. Les obligations ne sont ainsi pas soumises à des fluctuations des cours. Les charges de personnel se sont élevées au total à CHF 4 069 000 (2019: CHF 8 917 000). Le produit net des biens immobiliers a atteint CHF 2 431 000 (2019: CHF 2 497 000). Le rendement s'établit à 5,84 % (2019: 6,0%). Le rendement en léger repli s'explique entre autres par la baisse des revenus due à la crise du coronavirus. Les autres produits s'élèvent à CHF 6 516 000 (2019: CHF 11 425 000).	Le Test suisse de solvabilité (SST) réalisé en 2020 atteste que la Coopérative d'assurance des métiers jouit toujours d'une bonne substance financière; dans l'exercice considéré, son taux de couverture était de 227,4% (2019: 236,5%). Cette baisse s'explique par l'augmentation du capital cible et la diminution simultanée du capital exposé au risque ainsi que la hausse du montant minimal. L'entreprise est toujours en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites. Le taux immobilier sur les valeurs vénales/de marché pour l'exercice sous revue représente 36,3% (avec des investissements en placements directs uniquement).	
	Les primes encaissées dans l'activité assurance-accidents individuelle ont reculé de CHF 100 000. Les paiements pour sinistres accusent également une baisse, et ce de manière sensible, à savoir de 52,8% (CHF 314 000). L'affectation aux provisions techniques a été réduite de CHF 105 000. Au total, l'excédent de l'activité assurance-accidents individuelle s'élève à CHF 605 000 (2019: CHF 247 000).	À cet égard, les primes brutes encaissées ont de nouveau enregistré une hausse significative de 29,2% (2019: 21,0%), soit de CHF 2 750 000 par rapport à l'exercice précédent. Les recettes supplémentaires ont été tempérées par une augmentation sensible des paiements pour sinistres. Elles accusent une hausse manifeste de 60,4%, soit CHF 4 825 000. Cette hausse s'explique avant tout par la croissance du portefeuille ainsi que par le niveau élevé des prestations de libre passage par rapport à l'exercice précédent. La charge pour sinistres en compte propre accuse ainsi une hausse et s'établit à 105,3% (2019: 84,9%). Le résultat technique de l'exercice 2020 affiche une valeur positive à CHF 3 085 000 (2019: moins CHF 462 000). En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de CHF 1 939 000, l'assurance indemnités journalières de maladie accuse une perte de CHF 5 024 000. Cela représente une détérioration de 220%, soit de CHF 3 454 000 par rapport à l'exercice précédent.	Produit total Le produit total pour l'exercice 2020 s'élève à CHF 8 961 000 (2019: CHF 13 474 000).		
		Courtiers tiers Les commissions de courtage versées aux courtiers tiers s'élèvent au total à CHF 1 262 000 (2019: CHF 989 000).			
		Autres charges Les charges de bouclement et administratives se montent au total à CHF 11 089 000, soit une hausse de CHF 1 052 000 (10,5%) par rapport à l'exercice précédent. Les charges administratives comportent des amortissements sur investissements à hauteur de CHF 896 000 (2019: CHF 847 000). Les charges de personnel (y incl. la formation) se sont élevées à CHF 7 520 000 (2019: CHF 6 971 000). L'augmentation des charges administratives est due à la hausse des dépenses de conseil ainsi qu'à la réorganisation qui a eu lieu en 2020. Le taux de charges administratives s'établit à 24,0% (2019: 18,4%). Il convient de noter que cela ne représente pas une augmentation réelle mais est la conséquence d'une nouvelle méthode de calcul. Au total, les autres charges, y compris les charges administratives, se sont élevées à CHF 12 746 000 (2019: CHF 12 440 000).			
	La baisse de revenus de l'activité assurance-accidents individuelle a été compensée par la hausse de revenus (CHF 137 000) de l'activité assurance complémentaire LAA. Les paiements pour sinistres ont baissé de 9,8%, à savoir de CHF 162 700. Les provisions techniques ont été réduites de CHF 631 000. L'excédent de l'activité LAA complémentaire (LAA-C) s'établit ainsi à CHF 2 149 000 (2019: CHF 449 000).	Produit de l'activité d'assurance Le total des primes en compte propre s'élève à CHF 39 032 000 (2019: CHF 35 229 000), soit une hausse de 10,8%. Les paiements pour sinistres en compte propre accusent une hausse de 5,9%, soit de CHF 1 812 000, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 32 574 000. En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de			

Demande à l'assemblée générale

Le conseil d'administration propose à la 119^e assemblée générale du 18 mai 2021 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 26 031.00 obtenu après les écritures de clôture proposées et composé du report de l'exercice précédent de CHF 18 938.00 et du bénéfice de l'exercice 2020 de CHF 7 093.00.

Affectation aux réserves libres	CHF	0.00
Report à compte nouveau	CHF	26 031.00

Remarques finales

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice 2020, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations

Au nom de la direction	Au nom du conseil d'administration
Daniel Stettler, CEO	Ueli Gerber, président
	Bruno de Gennaro, vice-président

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2020	2019	2018
1. Assurances accidents			
Primes nettes encaissées	23 972	22 978	22 836
Produit total net des primes	23 972	22 978	22 836
Paie­ments nets pour sinistres	– 17 524	– 21 386	– 18 518
Diverses charges de l'assurance accidents	– 98	– 93	– 127
(–)Constitution / (+)Dissolution de provisions	– 1 151	– 1 705	709
Provisions pour fluctuations LAA	– 792	– 4 543	0
Total net des charges pour sinistres	– 19 565	– 27 727	– 17 936
Produit net des assurances accidents	4 407	– 4 749	4 900
2. Assurances choses			
Primes nettes encaissées	2 876	2 838	2 842
Produit total net des primes	2 876	2 838	2 842
Paie­ments nets pour sinistres	– 2 236	– 1 387	– 1 275
Diverses charges de l'assurance choses	– 2	– 1	– 1
(–)Constitution / (+)Dissolution de provisions	– 1 176	93	311
Total net des charges pour sinistres	– 3 414	– 1 295	– 965
Produit net des assurances choses	– 538	1 543	1 877
3. Assurance indemnités journalières en cas de maladie			
Primes nettes encaissées	12 163	9 413	7 777
Produit total net des primes	12 163	9 413	7 777
Paie­ments nets pour sinistres	– 12 811	– 7 988	– 5 985
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	– 7	– 5	– 6
(–)Constitution / (+)Dissolution de provisions	– 1 939	– 1 108	– 426
Total net des charges pour sinistres	– 14 758	– 9 101	– 6 417
Produit net de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie	– 2 595	312	1 360
4. Produit total des activités d'assurance	1 274	– 2 894	8 137
5. Provisions (coopérations)	379	400	462
6. Autres produits			
Produit net des titres	4 069	8 917	– 1 831
Immobilier net	2 431	2 497	2 494
Vente d'actifs immobilisés	7	5	7
Autres intérêts, divers	8	6	153
Rectifications débiteurs	0	0	0
Total des autres produits	6 516	11 425	823
7. Produit total	8 169	8 931	9 422
8. Commissions aux courtiers externes	– 1 262	– 989	– 867
9. Autres charges			
Frais de conclusion et charges administratives	– 11 089	– 10 037	– 9 901
./. Majoration des frais administratifs LAA	3 794	3 939	– 172
Impôts directs	– 542	– 226	3 912
Divers fonds / Coûts de traitement des sinistres / OLAA 11	937	– 609	115
Total des autres charges	– 6 900	– 6 933	– 6 046
10. Excédent avant écritures de clôture	7	1 009	2 509
11. Ristournes aux membres	0	– 1 000	– 2 500
12. Résultat porté au bilan	7	9	9

Bilan au 31 décembre 2020 Actif

14

En CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Placements			
Biens immobiliers	1	45 558 851	45 663 851
Participations		1 897 716	1 844 001
Titres à revenus fixes		108 602 935	116 895 061
Prêts à des participations non consolidées	2	505 000	505 000
Actions		32 170 876	30 212 851
Autres placements	3	14 547 562	4 859 199
Liquidités		2 254 373	5 122 489
Immobilisations corporelles	4	5 922 298	5 970 820
Immobilisations incorporelles		1 346 963	1 076 726
Créances résultant d'opérations d'assurances	5	1 090 535	182 346
Autres actifs		167 807	192 650
Actifs de régularisation		276 650	344 122
Total des actifs		214 341 566	212 869 116

Bilan au 31 décembre 2020 Passif

15

En CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Provisions techniques	6	164 766 489	161 163 063
Provisions non techniques	7	3 001 183	2 984 394
Dettes portant intérêts		24 155 500	24 471 500
Engagements résultant d'opérations d'assurances	8	6 820 153	8 214 609
Autres passifs (ristournes aux membres)		60 228	1 042 971
Autres engagements		166 122	172 073
Passifs de régularisation		3 127 215	2 582 924
Total des capitaux étrangers		202 096 890	200 631 533
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)		8 000 000	8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices		4 148 645	4 148 645
Réserve facultative issue des bénéfices		96 031	88 938
Réserves libres		70 000	70 000
Report de bénéfice		18 938	10 188
Bénéfice de l'exercice		7 093	8 750
Total des capitaux propres	9	12 244 676	12 237 583
Total du passif		214 341 566	212 869 116

Compte de résultat 2020

16

En CHF	Annexe	2020	2019
Primes brutes encaissées		44 293 615	40 742 247
Part réassureurs		– 1 468 798	– 1 369 337
Primes pour propre compte		42 824 817	39 372 910
Modification des reports de primes pour propre compte		937	– 17 650
Droits de timbre sur primes		– 21 942	– 186 878
Primes gagnées pour propre compte		42 803 812	39 168 382
Total revenus techniques d’assurances		42 803 812	39 168 382
Paielements bruts pour sinistres		– 33 482 844	– 30 761 482
Part réassureurs		910 702	0
Paielements pour sinistres, propre compte		– 32 572 142	– 30 761 482
Modification des provisions techniques pour propre compte	10	– 4 121 015	– 7 572 170
Charges pour sinistres, propre compte		– 36 693 157	– 38 333 652
Frais de conclusion et charges administratives	11	– 11 088 542	– 10 037 493
Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte		– 11 088 542	– 10 037 493
Autres charges techniques d’assurances pour propre compte	12	– 1 368 187	– 1 087 709
Total charges des opérations d’assurances		– 49 149 887	– 49 458 854
Produits des placements	13	13 893 856	17 524 938
Charges des placements	14	– 7 393 504	– 6 105 662
Résultat des placements		6 500 352	11 419 277
Résultat opérationnel		154 277	1 128 804
Autres produits		379 111	400 428
Autres charges		0	– 1 300 000
Produits extraordinaires		15 448	5 344
Dépenses extraordinaires		– 12	0
Bénéfice de l’exercice avant impôts		548 824	234 577
Impôts directs		– 541 731	– 225 827
Bénéfice de l’exercice après impôts		7 093	8 750

Compte des flux de trésorerie

17

En CHF	2020	2019
Bénéfice de l’exercice après impôts	7 093	8 750
Bénéfices(–) / Pertes réalisés sur:		
Titres	– 1 055 450	– 2 492 146
Plus-values(–) / Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	381 913	388 183
Titres	– 3 279 689	– 6 227 678
Biens immobiliers	105 000	105 000
Immobilisations incorporelles	513 867	533 674
Augmentation(–) / Diminution de:		
Créances résultant d’opérations d’assurances	– 908 189	197 099
Autres créances / Autres actifs	24 843	– 2 406
Actifs de régularisation	67 473	31 003
Provisions techniques	3 603 425	8 169 367
Provisions non techniques	16 789	442 837
Engagements résultant d’opérations d’assurances	– 1 394 455	2 201 195
Ristournes aux membres	– 982 743	– 1 498 403
Autres engagements	– 5 951	25 383
Passifs de régularisation	544 291	– 452 933
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	– 2 361 782	1 428 925
Achat(–) / Vente de:		
Immobilisations corporelles	– 333 392	– 446 383
Titres	980 877	0
Biens immobiliers	0	– 18 145
Participations / Prêts	– 53 715	– 53 715
Immobilisations incorporelles	– 784 104	– 91 634
Flux de trésorerie résultant d’activités d’investissement	– 190 334	– 609 876
Hypothèques / Avances	– 316 000	– 315 500
Flux de trésorerie résultant d’activités de financement	– 316 000	– 315 500
Variations des liquidités	– 2 868 116	503 549
Elément probant:		
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	5 122 489	4 618 940
État des liquidités au 31 décembre	2 254 373	5 122 489
Évolution des liquidités	– 2 868 116	503 549

Annexe au 31 décembre 2020

18

Généralités

Lorsqu’ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d’évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et dissolution de réserves latentes est exploitée afin d’assurer la pérennité de la prospérité de l’entreprise. La structure du bilan, du compte de résultat d’exploitation ainsi que de l’annexe a été légèrement ajustée par rapport à l’exercice précédent. Pour cette raison et afin de maintenir la comparabilité des informations, les chiffres de l’année précédente ont été également ajustés en conséquence. L’ajustement n’a aucun impact sur le résultat de l’exercice précédent.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d’acquisition, sous déduction d’amortissements déjà effectués et d’éventuelles rectifications.

Titres

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d’acquisition, sous déduction d’amortissements déjà effectués et d’éventuelles rectifications.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours. Le cumul des réserves de fluctuation s’élève à CHF 13 946 000 (2019: CHF 13 946 000) et se répartit entre les différentes catégories de placements.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d’indices d’une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Immobilisations corporelles

L’évaluation des immobilisations corporelles s’effectue à la valeur d’acquisition ou de production, sous déduction d’amortissements déjà effectués et d’éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d’indices d’une éventuelle surévaluation.

Immobilisations incorporelles

Les valeurs incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d’indices d’une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Entreprise

La Coopérative des Assurances-Bouchers fut fondée en 1902 en tant que coopérative d’assurance; son siège social était situé à l’adresse Sihlquai 255 à 8005 Zurich. Jusqu’au 5 janvier 2020, l’entreprise utilisait l’appellation «Assurance des métiers Suisse».

Personnel à temps plein

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n’a pas changé par rapport à l’exercice précédent et se situait toujours à 50 dans l’exercice sous revue. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 520 252 (2019: CHF 6 970 731).

Participation

L’AM détient une participation de 100% du capital social de CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

L’AM détient une participation de 100% du capital social de CHF 100 000 de la société MD Broker AG, domiciliée Sihlquai 253, 8005 Zurich.

Opérations de leasing

Le solde résultant d’engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d’achat ou d’autres opérations de leasing, lesquels ne sont pas arrivés à terme ou n’ont pas été annulés dans un délai de douze mois à la date du bilan, s’élève à CHF 335 143 (2019: CHF 464 219).

Engagements

Aucun engagement n’existait à l’égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (2019: absence de dette).

Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie

7 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1^{er} rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

2 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2^e rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédule hypothécaire nominative de CHF 4,3 millions en 3^e rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédule hypothécaire nominative de CHF 3,6 millions en 2^e rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

Passifs éventuels

Il n’existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée soit improbable soit dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

Produits et charges exceptionnels, uniques ou apériodiques

Aucun produit ni aucune charge exceptionnels, uniques ou apériodiques notables n’ont été enregistrés au cours de l’année 2020.

Dettes à long terme portant intérêts, dont l’échéance se situe:

À un an: aucune (2019: aucune)
Entre un et cinq ans: hypothèque fixe, CHF 11,6 mio., échéance au 20.02.2023 (2019: 11,6 mio.)
Au bout de cinq ans: hypothèque fixe, CHF 12,6 mio., échéance au 31.10.2028
(2019: hypothèque fixe, CHF 12,9 mio.).

Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d’administration

Il n’existe pas de droits spécifiques de participation ou d’options sur de tels droits pour les organes d’administration ou le personnel.

Honoraires de l’organe de révision

Une somme de CHF 100 000 a rémunéré des prestations en matière de révision (2019: CHF 109 338).

Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

Aucun événement majeur postérieur à la date du bilan n’est connu.

19

En CHF		
	2020	2019
1 Biens immobiliers		
Irisstrasse 9, Zurich	631 000	631 000
Albisstrasse 72 – 74, Zurich	1 001 000	1 001 000
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf	2 764 203	2 764 203
«The Docks», Zurich	20 022 163	20 022 163
Galgenackerstrasse 12, Oensingen	1 324 525	1 324 525
Küfergasse 5 + 7, Lupfig	6 125 000	6 160 000
Irisstrasse 10, Zurich	0	730 000
«Irispark», Zurich	13 690 960	13 030 960
Total des biens immobiliers	45 558 851	45 663 851
2 Prêts à des sociétés non consolidées	2020	2019
fairsicherungsberatung ag	505 000	505 000
Total des prêts à des sociétés non consolidées	505 000	505 000
3 Autres placements de capitaux	2020	2019
Compte courant	2 412 306	81 997
Or physique	6 254 100	4 777 202
Managed Futures	5 881 156	0
Total des autres placements de capitaux	14 547 562	4 859 199
4 Immobilisations corporelles	2020	2019
Véhicules / Infrastructure / Matériel informatique	443 206	303 960
«Sihl-Center», Zurich	5 479 092	5 666 860
Total des immobilisations corporelles	5 922 298	5 970 820
5 Créances résultant d'opérations d'assurances	2020	2019
Assurés	98 435	127 143
Participations / Prêts non consolidés	81 398	55 202
Réassurance	910 702	0
Total des créances résultant d'opérations d'assurances	1 090 535	182 346

6 Provisions techniques 2020	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
Reports de primes	1 970 518	0	1 970 518
Assurance accidents privée	2 152 390	0	2 152 390
Assurance choses	1 072 275	0	1 072 275
Assurance épidémie	485 546	0	485 546
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	7 844 698	0	7 844 698
Provisions pour fluctuations LCA	2 969 290	0	2 969 290
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	33 987 370	0	33 987 370
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	88 720 669	0	88 720 669
Provisions pour fluctuations LAA	17 724 813	0	17 724 813
Assurance facultative	0	0	0
Fonds de compensation du renchérissement	3 809 925	0	3 809 925
Coûts de traitement des sinistres	4 028 995	0	4 028 995
Total des provisions techniques	164 766 489	0	164 766 489

6 Provisions techniques 2019	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
Reports de primes	1 971 455	0	1 971 455
Assurance accidents privée	3 213 037	0	3 213 037
Assurance choses	844 213	0	844 213
Assurance épidémie	65 228	0	65 228
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	6 228 685	0	6 228 685
Provisions pour fluctuations LCA	1 793 749	0	1 793 749
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 971 494	0	26 971 494
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	94 896 938	0	94 896 938
Provisions pour fluctuations LAA	13 708 884	0	13 708 884
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 485 981	0	6 485 981
Coûts de traitement des sinistres	4 965 834	0	4 965 834
Total des provisions techniques	161 163 063	0	161 163 063

7 Provisions non techniques	2020	2019
Fonds de rénovation des biens immobiliers	2 020 754	1 891 539
Fonds de prévention	551 238	589 878
Fonds à disposition	204 067	212 778
Fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs	225 124	290 200
Total des provisions non techniques	3 001 183	2 984 394

En CHF

8 Engagements résultant d'opérations d'assurances	2020	2019
Assurés (primes payées d'avance)	6 791 038	8 214 609
Sociétés d'assurances	29 116	0
Total des engagements résultant d'opérations d'assurances	6 820 153	8 214 609

9 État des fonds propres 2020	Situation au 31.12.2020	Bénéfice 2020	Répartition du bénéfice 2019	Situation au 31.12.2019
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		0	70 000
Report de bénéfice	18 938		8 750	10 188
Bénéfice de l'exercice	7 093	7 093	0	8 750
Total des états des fonds propres	12 244 676	7 093	8 750	12 237 583

9 État des fonds propres 2019	Situation au 31.12.2019	Bénéfice 2019	Répartition du bénéfice 2018	Situation au 31.12.2018
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		0	70 000
Report de bénéfice	10 188		8 718	1 470
Bénéfice de l'exercice	8 750	8 750	0	8 717
Total des états des fonds propres	12 237 583	8 750	8 718	12 228 832

10 Modification des provisions techniques pour propre compte	2020	2019
Assurance accidents privée	1 060 647	- 829 987
Assurance choses	- 228 062	4 787
Assurance épidémie	- 420 318	106 372
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	- 1 616 013	- 1 135 147
LAA (prestations de courte durée)	- 7 015 876	- 536 894
LAA (prestations de longue durée)	5 128 827	3 437 426
Provisions pour fluctuations LAA	- 791 518	- 8 302 044
Provisions pour fluctuations LCA	- 1 175 541	- 7 502
Assurance facultative	0	0
Coûts de traitement des sinistres	936 839	- 309 181
Total des modifications des provisions techniques pour propre compte	- 4 121 015	- 7 572 170

En CHF

11 Frais de conclusion et charges administratives	2020	2019
Frais de personnel, y c. formation	- 7 520 252	- 6 970 731
Honoraires de l'organe de révision	- 100 000	- 109 338
Amortissements sur immobilisations corporelles	- 381 913	- 313 428
Amortissements sur immobilisations incorporelles	- 513 867	- 533 674
Autres frais de conclusion et de charges administratives	- 2 572 510	- 2 110 321
Total des frais de conclusion et charges administratives	- 11 088 542	- 10 037 492

12 Autres charges techniques d'assurances pour propre compte	2020	2019
MD Broker AG	- 508 162	- 503 103
fairsicherungsberatung ag	- 262 223	- 209 059
Autres courtiers externes	- 491 273	- 276 940
Coûts d'assurance divers	- 106 529	- 98 607
Total des autres charges techniques d'assurances pour propre compte	- 1 368 187	- 1 087 709

En CHF				
		Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
13 Revenus des placements 2020	Revenus courants			
Biens immobiliers	3 819 586	0	0	3 819 586
Titres à revenus fixes	1 338 617	4 492 863	37 951	5 869 431
Prêts	12 961	0	0	12 961
Actions	260 473	2 617 854	0	2 878 327
Autres placements	0	629 292	684 259	1 313 551
Total des revenus des placements	5 431 637	7 740 009	722 210	13 893 856
13 Revenus des placements 2019	Revenus courants	Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 883 995	0	0	3 883 995
Titres à revenus fixes	1 473 302	3 643 895	6 806	5 124 002
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	674 337	6 057 084	968 826	7 700 247
Autres placements	0	749 868	54 201	804 069
Total des revenus des placements	6 044 259	10 450 847	1 029 833	17 524 938
14 Charges des placements 2020	Charges courantes	Amortissements / Pertes non réalisées	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers	− 1 283 660	− 105 000	0	− 1 388 660
Titres à revenus fixes	− 386 646	− 4 145 660	− 337 584	− 4 869 890
Actions	− 43 438	− 30 540	− 761 960	− 835 938
Autres placements	− 13 512	− 284 121	− 1 383	− 299 016
Total des charges des placements	− 1 727 256	− 4 565 320	− 1 100 928	− 7 393 504
14 Charges des placements 2019	Charges courantes	Amortissements / Pertes non réalisées	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers	− 1 282 436	− 105 000	0	− 1 387 436
Titres à revenus fixes	− 324 372	− 4 157 370	− 93 922	− 4 575 664
Actions	− 79 658	− 43 000	0	− 122 658
Autres placements	− 19 860	0	− 44	− 19 904
Total des charges des placements	− 1 706 326	− 4 305 370	− 93 966	− 6 105 662

Proposition concernant l’emploi du bénéfice au bilan au 31 décembre 2020

En CHF20202019

La 119^e assemblée générale qui se tiendra le 18 mai 2021 à Zurich aura à disposer du bénéfice au bilan suivant:

Bénéfice disponible		
Bénéfice reporté au 1 ^{er} janvier	18 938	10 188
Bénéfice au cours de l’exercice	7 093	8 750
Total à la disposition de l’assemblée générale	26 031	18 938

Le conseil d’administration propose à la 119^e assemblée générale l’emploi suivant du bénéfice au bilan:

Demande du conseil d’administration à l’assemblée générale		
Affectation aux réserves libres	0	0
Report à compte nouveau	26 031	18 938
Bénéfice au bilan	26 031	18 938

Rapport de l’organe de révision



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

la Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Zurich, le 23 mars 2021

Rapport de l’organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d’organe de révision, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de la Coopérative d’assurance des métiers comprenant le bilan, le compte d’exploitation, le tableau de financement et l’annexe (pages 14 à 25) pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d’administration
La responsabilité de l’établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d’administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d’un système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. En outre, le Conseil d’administration est responsable du choix et de l’application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l’organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d’audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l’audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d’anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d’audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d’audit relève du jugement de l’auditeur, de même que l’évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. Lors de l’évaluation de ces risques, l’auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d’audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l’adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu’une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d’audit.

Opinion d’audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d’autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d’agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d’indépendance (art. 906 CO en liaison avec l’art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu’il n’existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l’article 906 CO en liaison avec l’article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d’audit suisse 890, nous attestons qu’il existe un système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d’administration.

En outre, nous attestons que l’utilisation de l’excédent de l’actif de l’exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d’approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Ernst & Young SA

Rolf Bächler
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Pascal Nikles
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé

Rapport annuel 2020 selon Swiss GAAP RPC

Sommaire

29	Comptes annuels 2020 selon Swiss GAAP RPC
30	Compte de résultat
31	Bilan
32	Compte des flux de trésorerie
33	Tableau des fonds propres
34	Annexe aux comptes annuels
57	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat 2020 selon Swiss GAAP RPC

30

En CHF	Annexe	2020	2019
Primes brutes		44 293 615	40 742 247
Part des réassureurs		– 1 468 798	– 1 369 337
Modification des reports de primes		937	– 17 650
Droits de timbres sur primes		– 21 942	– 186 878
Primes acquises à compte propre	1	42 803 812	39 168 382
Paielements pour sinistres		– 33 482 844	– 30 761 482
Part réassureurs		910 702	0
Paielements pour sinistres, compte propre	2	– 32 572 142	– 30 761 482
Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	3	– 4 121 015	– 7 572 170
Charges pour sinistres, compte propre		– 36 693 157	– 38 333 652
Coûts techniques à compte propre	4	– 11 085 521	– 10 035 219
Autres charges techniques		– 1 368 187	– 1 087 709
Résultat technique non-vie		– 6 343 053	– 10 288 198
Revenus des placements de capitaux	5a	13 893 856	17 524 938
Charges des placements de capitaux	5b	– 7 393 504	– 6 105 662
Résultat financier		6 500 352	11 419 277
Autres produits	6a	379 111	400 428
Autres charges	6a	0	– 1 300 000
Produits extraordinaires	6b	15 436	5 344
Bénéfice avant impôts		551 846	236 851
Impôts	7	– 335 731	– 225 827
Bénéfice après impôts		216 115	11 024

Bilan au 31 décembre 2020 selon Swiss GAAP RPC

Actifs

En CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actif immobilisé			
Placements de capitaux	8a–c	217 228 940	213 925 963
Réserves de cotisations de l’employeur	9	460 069	457 047
Immobilisations incorporelles	10	1 346 963	1 076 726
Immobilisations corporelles	11	5 922 298	5 970 820
Total de l’actif immobilisé		224 958 270	221 430 556
Actif circulant			
Créances des affaires d’assurance	12	1 090 535	182 346
Autres créances		167 807	192 650
Liquidités		2 254 373	5 122 489
Actifs de régularisation		276 650	344 122
Total de l’actif circulant		3 789 364	5 841 607
Total des actifs		228 747 634	227 272 163

31

Passifs

En CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Fonds propres			
Capital social		8 000 000	8 000 000
Réserves de capital		4 148 645	4 148 645
Réserves de bénéfices		14 190 985	14 179 961
Bénéfice de l’exercice		216 115	11 024
Total des fonds propres		26 555 745	26 339 629
Engagements			
Provisions techniques	13	164 766 489	161 163 063
Ristournes aux membres	14	60 228	1 042 971
Provisions non techniques	15	3 001 183	2 984 394
Autres engagements à long terme	16	24 155 500	24 471 500
Autres engagements à court terme	16	6 986 275	8 386 682
Passifs de régularisation		3 127 215	2 582 924
Provisions pour impôts	17	95 000	301 000
Total des engagements		202 191 889	200 932 533
Total du passif		228 747 634	227 272 163

Compte des flux de trésorerie
selon Swiss GAAP RPC

32	En CHF	2020	2019
	Bénéfice de l'exercice après impôts	216 115	11 024
	Bénéfices(–)/Perte réalisés sur:		
	Titres	– 1 055 450	– 2 492 146
	Plus-values(–) / Amortissements sur:		
	Immobilisations corporelles	381 913	388 183
	Titres	– 3 279 689	– 6 227 678
	Biens immobiliers	105 000	105 000
	Réserves de cotisations de l'employeur	– 3 022	– 2 274
	Immobilisations incorporelles	513 867	533 674
	Augmentation(–)/Diminution de:		
	Créances résultant d'opérations d'assurance	– 908 189	197 099
	Autres créances / Autres actifs	24 843	– 2 406
	Actifs de régularisation	67 473	31 003
	Provisions techniques	3 603 425	7 669 367
	Provisions non techniques	16 789	442 837
	Engagements résultant d'opérations d'assurance	– 1 394 455	2 201 195
	Ristournes aux membres	– 982 743	– 998 403
	Autres engagements	– 5 951	25 383
	Passifs de régularisation	544 291	– 452 933
	Provisions pour impôts	– 206 000	0
	Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	– 2 361 782	1 428 925
	Achat (–)/Vente de:		
	Immobilisations corporelles	– 333 392	– 446 383
	Titres	980 877	0
	Biens immobiliers	0	– 18 145
	Participations/Prêts	– 53 715	– 53 715
	Immobilisations incorporelles	– 784 104	– 91 634
	Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	– 190 334	– 609 876
	Hypothèques/Avances	– 316 000	– 315 500
	Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	– 316 000	– 315 500
	Modification des liquidités	– 2 868 116	503 549
	Elément probant:		
	État des liquidités au 1 ^{er} janvier	5 122 489	4 618 940
	État des liquidités au 31 décembre	2 254 373	5 122 489
	Évolution des liquidités	– 2 868 116	503 549

Tableau des fonds propres

Tableau des variations du capital propre 2020	Capital social (Capital minimum selon LSA)	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Total du capital propre
Situation au 31.12.2019	8 000 000	4 148 645	14 190 985	26 339 629
Attribution aux réserves de capital		0	0	
Bénéfice/Perte de l'exercice			216 115	216 115
Situation au 31.12.2020	8 000 000	4 148 645	14 407 100	26 555 745

Tableau des variations du capital propre 2019	Capital social (Capital minimum selon LSA)	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Total du capital propre
Situation au 31.12.2018	8 000 000	4 148 645	14 179 961	26 328 605
Attribution aux réserves de capital		0	0	
Bénéfice/Perte de l'exercice			11 024	11 024
Situation au 31.12.2019	8 000 000	4 148 645	14 190 985	26 339 629

Annexe aux comptes annuels 2020

selon Swiss GAAP RPC

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

Principes de présentation des comptes

La Coopérative d'assurance des métiers présente ses comptes annuels en conformité avec le standard de la branche Swiss GAAP RPC 14 ainsi qu'avec l'ensemble des règles selon Swiss GAAP RPC.

Les comptes annuels ont été établis en admettant la poursuite des activités de l'entreprise. Les actifs et les passifs, les produits et les charges sont indiqués séparément, conformément au principe brut. Les comptes annuels obéissent au principe de la permanence en matière d'appréciation, de représentation et de divulgation. La structure du bilan a été légèrement ajustée par rapport à l'exercice précédent. Pour cette raison et afin de maintenir la comparabilité des informations, les chiffres de l'année précédente ont été également ajustés en conséquence. L'ajustement n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice précédent. Ils sont fondés sur des valeurs relatives à la gestion de l'entreprise qui donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Jour de clôture du bilan

L'exercice commercial va du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le jour de clôture du bilan est fixé au 31 décembre.

Conversion des monnaies étrangères

Des éléments du patrimoine ainsi que des engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Les principaux cours de conversion appliqués au 31.12 étaient les suivants:

	2020	2019
EUR	1.081557	1.087
GBP	1.208316	1.2829
USD	0.883950	0.9684
JPY	0.856167	0.8911
HKD	-	0.1243
CAD	0.693846	-

Pertes de valeur

La Coopérative d'assurance des métiers vérifie à chaque jour de clôture du bilan si certaines valeurs exprimées ont subi des amoindrissements. Il s'agit de savoir si des indices donnent à penser que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur vénale. Le cas échéant, la valeur comptable est réduite au niveau de la valeur vénale, la moinsvalue étant alors imputée au résultat de la période.

Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères homogènes. D'une façon générale, le principe de l'évaluation uniforme des actifs et des passifs s'applique.

1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.1 Immobilisations financières

1.1.1 Liquidités parmi les immobilisations financières

Les liquidités parmi les immobilisations financières sont évaluées à leurs valeurs actuelles.

1.1.2 Titres

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont généralement conservés jusqu'à leur échéance; lorsqu'il existe des doutes quant à la capacité de remboursement et de rémunération de l'emprunteur, ils sont portés au bilan selon la méthode d'amortissement des coûts. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est comptabilisée au compte de résultat. Si des doutes fondés existent quant à la capacité de remboursement et de rémunération de l'emprunteur, l'évaluation s'effectue aux valeurs actuelles. Lorsque des valeurs actuelles ne peuvent être obtenues, le calcul s'effectue selon un modèle d'évaluation personnel.

Actions, parts de fonds et placements alternatifs: ces catégories de placements apparaissent au bilan aux valeurs du marché.

1.1.3 Biens immobiliers

Les biens immobiliers de la Coopérative d'assurance des métiers se composent d'un portefeuille mixte. Tous les biens immobiliers sont exclusivement destinés à des fins de rendement. Les investissements immobiliers apparaissent au bilan à leurs valeurs d'acquisition, en tenant compte d'amortissements adéquats. Conformément aux dispositions réglementaires, la pérennité de la valeur des biens immobiliers est réexaminée chaque année. Les unités PPE Sihlquai 253 + 255 à l'usage propre de la Coopérative d'assurance des métiers figurent parmi les immobilisations corporelles.

1.1.4 Prêts

Ceux-ci apparaissent au bilan aux valeurs nominales, après correction d'éventuelles pertes identifiables.

1.1.5 Participations

Les participations se composent d'actions et de titres de participation similaires de sociétés sur lesquelles la Coopérative d'assurance des métiers peut exercer une influence décisive. L'influence est jugée décisive quand au moins 20% des voix sont détenues. Les participations apparaissent au bilan aux valeurs d'acquisition, en tenant compte des ajustements qui s'imposent.

1.1.6 Instruments financiers dérivés

Il n'y avait pas d'instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan.

1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles seront inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Le calcul de l'amortissement obéit à la méthode directe, linéaire à partir de la valeur d'acquisition. La durée de vie utile des immobilisations incorporelles s'établit comme suit:

Logiciels/Licences	de 1 à 8 ans
Développement en interne du logiciel d'assurance BRAVE	8 ans

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue de la gestion d'entreprise. L'amortissement s'effectue selon la méthode linéaire directe de la valeur d'acquisition. Les durées d'utilisation des immobilisations corporelles sont appliquées comme suit:

Infrastructure	1 à 5 ans
Véhicules	5 ans
Matériel informatique	1 à 5 ans
Rénovation/Agrandissement Sihlquai 253+255	20 ans

Au besoin, des amortissements supplémentaires sont effectués et imputés au résultat de l'exercice considéré.

2 ACTIF CIRCULANT

2.1 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales. Des ajustements requis du point de vue de la gestion d'entreprise sont pris en compte de manière appropriée.

2.2 Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leurs valeurs actuelles. Elles comprennent les avoirs en caisse, sur des comptes bancaires ou postaux et servent uniquement au fonctionnement opérationnel.

3 FONDS PROPRES

3.1 Capital social

Il s'agit du capital minimum selon la LSA.

3.2 Réserves de bénéfices

Il s'agit des reports cumulés de bénéfices ou de pertes.

4 ENGAGEMENTS

4.1 Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées individuellement avec prudence, c'est-à-dire par cas ou police d'assurance, sur la base des engagements contractés envers les assurés et les lésés et/ou sur des bases mathématiques/statistiques conformes aux méthodes approuvées par les autorités de surveillance et contiennent des réserves d'équilibrage suffisantes pour assurer la capacité d'assumer les engagements à long terme.

Provisions pour sinistres:

Les provisions pour sinistres au jour de clôture du bilan correspondent à une appréciation des sinistres à régler à l'avenir, non encore portés en compte. Une actualisation n'est effectuée que pour les provisions pour rentes. Les provisions pour sinistres comprennent des provisions pour sinistres déclarés ainsi que des provisions pour des sinistres déjà intervenus, mais pas encore déclarés, avec les coûts de traitement correspondants.

Capitaux de couverture des rentes:

Les capitaux de couverture des rentes correspondent aux valeurs attendues (valeurs actuelles) des prestations et charges d'assurance, en tenant compte des paiements attendus, du produit des intérêts et d'autres paramètres économiques et démographiques.

Calcul des reports de primes:

Le calcul des reports de primes s'effectue selon la méthode du prorata temporis.

4.2 Provisions pour ristournes

En tant que compagnie d'assurance organisée sous forme de société coopérative, la Coopérative d'assurance des métiers permet à ses clients de bénéficier d'une participation aux excédents en fonction du résultat de l'exercice. L'assemblée générale décide du montant des ristournes. Le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des bénéfices.

4.3 Provisions non techniques

Il s'agit de provisions sans lien direct avec les opérations d'assurance. Celles-ci sont constituées s'il existe, à la date de clôture du bilan, une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs dont le montant ou l'entrée en vigueur n'est pas encore déterminé. Elles sont évaluées sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

4.4 Autres engagements à court et long termes

Il s'agit principalement du financement de nos investissements immobiliers et des primes payées d'avance. Les engagements sont évalués à leurs valeurs nominales.

4.5 Actifs et passifs de régularisation

Les actifs et les passifs de régularisation comprennent les produits et les charges usuels, liés aux activités commerciales, à délimiter dans le temps.

4.6 Provisions pour impôts

Les impôts en cours, sur le revenu et le capital, sont comptabilisés au compte de résultat. Les principes d'évaluation qui s'appliquent à la Coopérative d'assurance des métiers sont basés sur le CO. L'application éventuelle de principes d'évaluation différents selon Swiss GAAP RPC donne lieu à des différences d'évaluation sur la base desquelles les impôts différés seront déterminés. Le taux d'imposition appliqué aux impôts différés se fonde sur les taux d'imposition qui seront vraisemblablement appliqués.

4.7 Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs apparaissent aux valeurs nominales, sous déduction d'ajustements éventuellement requis.

4.8 Répercussions économiques des engagements de prévoyance

Répercussions économiques des engagements de prévoyance:

Le personnel de la Coopérative d'assurance des métiers est assuré auprès de la caisse de pension Metzger. La caisse de pension Metzger est une institution de prévoyance de proparis, fondation de prévoyance de l'Union suisse des arts et métiers à Berne. Les plans de prévoyance en primauté de cotisations sont gérés au sein d'une institution de prévoyance (solution d'assurance complète) juridiquement autonome et indépendante de l'employeur. Des prestations de vieillesse, ainsi que des prestations en cas d'invalidité ou de décès, sont versées sur la base du règlement de l'institution de prévoyance. Les cotisations de l'employeur apparaissent parmi les frais de personnel, en rapport avec la période concernée. L'institution de prévoyance présente ses comptes conformément à la recommandation spécifique Swiss GAAP RPC 26. Il n'y a pas d'autres obligations du côté de l'employeur.

Selon l'art. 331, al. 3 du CO, les réserves de cotisations de l'employeur sont des réserves versées à l'institution de prévoyance dans le but de financer les futurs engagements financiers de l'employeur. Sur le plan fiscal, le montant des réserves de cotisations de l'employeur est limité au quintuple des cotisations à verser chaque année par l'employeur conformément au règlement de l'institution de prévoyance. La société membre ne peut disposer de l'état de son compte de réserves qu'à des fins de prévoyance (versement des futures contributions patronales ou éventuellement pour améliorer les prestations des assurés). Tout ordre d'utilisation à cet effet doit être adressé par écrit à la caisse de pension.

En CHF

	2020	Modification 2020	2019
1 Primes gagnées pour propre compte			
Assurance accidents privée	4 986 334	15 777	4 970 557
Assurance accidents obligatoire (LAA)	23 856 894	991 945	22 864 949
Assurance choses	2 887 598	– 149 953	3 037 551
Assurance épidémie	402 109	– 33 939	436 048
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	12 162 556	2 729 414	9 433 142
Primes brutes	44 295 490	3 553 244	40 742 247
Part réassurance			
Assurance accidents privée	– 201 249	– 33 578	– 167 671
Assurance accidents obligatoire (LAA)	– 876 173	– 105 133	– 771 040
Assurance choses	– 344 890	26 416	– 371 305
Assurance épidémie	– 46 486	12 834	– 59 320
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	– 1 468 798	– 99 461	– 1 369 337
Modification des reports de primes	– 937	16 712	– 17 650
Droits de timbre sur primes	– 21 942	164 935	– 186 878
Primes acquises à compte propre	42 803 812	3 635 429	39 168 382

	2019	Modification 2019	2018
1 Primes gagnées pour propre compte			
Assurance accidents privée	4 970 557	– 104 490	5 075 048
Assurance accidents obligatoire (LAA)	22 864 949	255 456	22 609 493
Assurance choses	3 037 551	16 588	3 020 963
Assurance épidémie	436 048	– 3 477	439 525
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	9 433 142	1 656 466	7 776 676
Primes brutes	40 742 247	1 820 542	38 921 705
Part réassurance			
Assurance accidents privée	– 167 671	4 246	– 171 917
Assurance accidents obligatoire (LAA)	– 771 040	– 6 566	– 764 474
Assurance choses	– 371 305	8 212	– 379 517
Assurance épidémie	– 59 320	750	– 60 070
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	– 1 369 337	6 642	– 1 375 978
Modification des reports de primes	– 17 650	– 26 865	9 215
Droits de timbre sur primes	– 186 878	1 270	– 188 148
Primes acquises à compte propre	39 168 382	1 801 589	37 366 794

2	Paielements pour sinistres à compte propre	2019	Modification 2019	2018
	Assurance accidents privée	- 2 248 132	- 143 062	- 2 105 069
	Assurance accidents obligatoire (LAA)	- 19 138 604	- 2 725 426	- 16 413 178
	Assurance choses	- 1 082 903	120 754	- 1 203 657
	Assurance épidémie	- 304 224	- 233 005	- 71 219
	Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	- 7 987 621	- 2 002 188	- 5 985 433
	Paielements bruts pour sinistres	- 30 761 482	- 4 982 927	- 25 778 555
	Part réassurance			
	Assurance accidents privée	0	0	0
	Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0	0
	Assurance choses	0	0	0
	Assurance épidémie	0	0	0
	Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
	Réassurance	0	0	0
	Paielements pour sinistres à compte propre	- 30 761 482	- 4 982 927	- 25 778 555

Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	2019	2018
Assurance accidents privée	- 837 489	869 659
Assurance accidents obligatoire (LAA)	- 5 401 512	- 160 703
Assurance choses	4 787	461 537
Assurance épidémie	106 372	- 150 379
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	- 1 135 147	- 425 652
Coûts de traitement des sinistres	- 309 181	115 227
Modification des provisions pour sinistres, brut	- 7 572 170	709 689
Part réassurance		
Assurance accidents privée	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0
Assurance choses	0	0
Assurance épidémie	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0
Réassurance	0	0
Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	- 7 572 170	709 689

En CHF

6a Autres produits/Charges 2020	
Les écritures comptables suivantes ont été effectuées:	
Produit issu des coopérations	379 111
Dépenses pour affectation au fonds de prévention	0
Dépenses pour affectation au fonds d’aide aux nouveaux entrepreneurs /à la prime de bienvenue	0
Charges pour ristournes aux membres	0

6a Autres produits/Charges 2019	
Les écritures comptables suivantes ont été effectuées:	
Produit issu des coopérations	400 428
Dépenses pour affectation au fonds de prévention	– 150 000
Dépenses pour affectation au fonds d’aide aux nouveaux entrepreneurs /à la prime de bienvenue	– 150 000
Charges pour ristournes aux membres	– 1 000 000

6b Produits/Charges extraordinaires 2020	
Les produits/charges extraordinaires majeurs suivants, uniques ou hors période, ont été comptabilisés:	
Vente des immobilisations	7 000
Apurement des comptes	8 436

6b Produits/Charges extraordinaires 2019	
Les produits/charges extraordinaires majeurs suivants, uniques ou hors période, ont été comptabilisés:	
Vente des immobilisations	5 344

En CHF

7 Impôts 2020	
Impôts sur le revenu et le capital	– 541 731
Impôts latents	206 000
Impôts	– 335 731

7 Impôts 2019	
Impôts sur le revenu et le capital	– 225 827
Impôts latents	0
Impôts	– 225 827

D'une façon générale, la Coopérative d'assurance des métiers ne détient pas de placements immobiliers indirects. Toutefois, les investissements en fonds d'actions et/ou fonds d'obligations et/ou ETF peuvent contenir des placements immobiliers indirects.

Ba Placements en titres 2019

3b Patrimoine immobilier 2020

3b Patrimoine immobilier 2019

En CHF

9 Réserves de cotisations de l'employeur (RCE) 2019					
	Valeur nominale 31.12.2019	Renoncation d'utilisation 31.12.2019	Bilan 31.12.2019	Constitution (+) / Dissolution (–) 2019	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2019
Institution de prévoyance	457 047	0	457 047	0	– 2 274
Total	457 047	0	457 047	0	– 2 274
			Bilan 31.12.2018	Constitution (+) / Dissolution (–) 2018	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2018
			454 773	0	– 2 263
			454 773	0	– 2 263

Indications sur l'institution de prévoyance

Avantage économique / Engagement économique et charges de prévoyance	Excédent / Déficit de couverture selon Swiss GAAP RPC 26 31.12.2019	Part économique de l'entreprise 31.12.2018	Part économique de l'entreprise 31.12.2019	Variation avec effet sur le résultat 2019	Cotisations ajustées sur la période 2019
Institution de prévoyance avec excédent	n/a	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Conformément à l'art. 44 OPP2, le degré de couverture de l'institution de prévoyance au 31.12.2018 est de 111,7%.

Charges de prévoyance dans les frais de personnel 2018	Charges de prévoyance dans les frais de personnel 2019
594 393	647 970
594 393	647 970

En CHF

10 Immobilisations incorporelles 2020	Immobilisations incorporelles
Valeurs comptables au 01.01.2020	1 076 726
Valeurs d'acquisition au 01.01.2020	12 509 466
Entrées	784 102
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	13 293 568
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2020	– 11 432 740
Majorations	0
Minorations	-513 866
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2020	– 11 946 606
Valeurs comptables au 31.12.2020	1 346 963

Les immobilisations incorporelles portent essentiellement sur le développement en propre du logiciel BRAVE et sur le développement du nouveau système central.

10 Immobilisations incorporelles 2019	Immobilisations incorporelles
Valeurs comptables au 01.01.2019	1 518 767
Valeurs d'acquisition au 01.01.2019	12 417 832
Entrées	91 634
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2019	12 509 466
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2019	– 10 899 066
Majorations	0
Minorations	– 533 674
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2019	– 11 432 740
Valeurs comptables au 31.12.2019	1 076 726

En CHF

	Autres immobilisations corporelles	Terrains et constructions	Total
11 Immobilisations corporelles 2020			
Valeurs comptables au 01.01.2020	303 961	5 666 859	5 970 820
Valeurs d'acquisition au 01.01.2020	1 998 353	6 826 080	8 824 433
Entrées	333 393	0	333 393
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	2 331 746	6 826 080	9 157 826
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2020	- 1 694 393	- 1 159 221	- 2 853 613
Majorations	0	0	0
Minorations	- 194 147	- 187 767	- 381 914
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2020	- 1 888 540	- 1 346 988	- 3 235 528
Valeurs comptables au 31.12.2020	443 206	5 479 092	5 922 298

Le poste Terrains et constructions comprend notamment les unités PPE Sihlquai 253 et 255.

	Autres immobilisations corporelles	Terrains et constructions	Total
11 Immobilisations corporelles 2019			
Valeurs comptables au 01.01.2019	266 870	5 645 750	5 912 620
Valeurs d'acquisition au 01.01.2019	1 739 243	6 638 808	8 378 050
Entrées	259 111	187 272	446 383
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2019	1 998 353	6 826 080	8 824 433
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2019	- 1 472 373	- 993 058	- 2 465 431
Majorations	0	0	0
Minorations	- 222 020	- 166 163	- 388 183
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2019	- 1 694 393	- 1 159 221	- 2 853 613
Valeurs comptables au 31.12.2019	303 961	5 666 859	5 970 820

En CHF

	2020	Modification 2020	2019
12 Créances résultant des opérations d'assurance 2020			
Assurés	98 435	- 28 709	127 143
Participations non consolidées/Prêts	81 398	26 196	55 202
Réassurance	910 702	910 702	0
Créances résultant des opérations d'assurance	1 090 535	908 189	182 346

	2019	Modification 2019	2018
12 Créances résultant des opérations d'assurance 2019			
Assurés	127 143	- 167 844	294 987
Participations non consolidées/Prêts	55 202	- 29 255	84 458
Créances résultant des opérations d'assurance	182 346	- 197 099	379 444

13 Provisions techniques 2019	2019	Modification 2019	2018
Reports de primes	1 971 455	– 17 650	1 989 105
Assurance accidents privée	3 213 037	829 987	2 383 050
Assurance choses	844 213	– 4 787	849 000
Assurance épidémie	65 228	– 106 372	171 600
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	6 228 685	1 135 147	5 093 538
Provisions pour fluctuation LCA	1 793 749	7 502	1 786 247
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à court terme)	26 971 494	536 894	26 434 600
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à long terme)	94 896 938	8 437 174	86 459 764
Provisions pour fluctuation LAA	13 708 884	– 2 756 841	16 465 725
Assurance volontaire	17 565	0	17 565
Fonds pour allocations de renchérissement	6 485 981	– 200 868	6 686 849
Coûts de traitement des sinistres	4 965 834	309 181	4 656 653
Provisions techniques à compte propre	161 163 063	8 169 367	152 993 696
Part des réassureurs	0	0	0
Provisions techniques brutes	161 163 063	8 169 367	152 993 696

14 Ristournes aux Membres 2019	
Situation au 01.01.2019	2 541 374
Utilisation	– 2 498 403
Constitution	1 000 000
Situation au 31.12.2019	1 042 971

15 Provisions non techniques 2019	Fonds de rénovation Biens immobiliers	Prévention / Sensibilisation aux accidents	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2019	1 431 471	596 102	459 999	2 487 571
Utilisation	– 59 476	– 158 723	42 979	– 175 220
Dissolution	0	0	0	0
Constitution	519 543	152 500	0	672 043
Situation au 31.12.2019	1 891 537	589 878	502 978	2 984 394

16 Engagements 2019	2019	Modification 2019	2018
Long terme			
Hypothèques/Avances	24 471 500	– 315 500	24 787 000
Engagements à long terme	24 471 500	– 315 500	24 787 000
Court terme			
Primes payées d’avance	8 214 609	2 201 195	6 013 413
Autres engagements	172 073	– 28 602	200 674
Engagements à court terme	8 386 682	2 172 593	6 214 087
Total des engagements	32 858 182	1 857 093	31 001 087

17 Provisions pour impôts 2019	
Situation au 01.01.2019	301 000
Constitution	0
Dissolution	0
Situation au 31.12.2019	301 000

Autres indications

Opérations de leasing

Le solde résultant d’engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d’achat ou d’autres opérations de leasing, lesquels ne sont pas arrivés à terme ou n’ont pas été annulés dans un délai de douze mois à la date du bilan, s’élève à CHF 335 143 (2019: CHF 464 219).

Obligations éventuelles

Il n'existe pas d'obligations éventuelles ou d'autres engagements qui n'apparaîtraient pas au bilan.

Transactions avec des proches

Il n'y a pas eu de transactions avec des proches. Respectivement: toutes les transactions se sont effectuées à des conditions conformes au marché.

Actifs mis en gage

Il n'y a pas d'actifs mis en gage.

Evénements majeurs postérieurs à la date du bilan

Aucun événement majeur ne s’est produit.

Rapport de l’organe de révision relatif aux comptes annuels 2020 selon Swiss GAAP RPC



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
la Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Zurich, le 23 mars 2021

Rapport de l’organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative d'assurance des métiers comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 30 à 56) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Ernst & Young SA
Rolf Bächler
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Pascal Nikles
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé

Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle Suisse
de la Viande



Association Suisse
des Droguistes



L'association d'optométrie et d'optique



Association
des entreprises suisses de
services de sécurité



chaussuresuisse



L'Association foto



MultimediaTec Swiss



ASMAS Sportfachhandel Schweiz
ASMAS Commerce de sport Suisse

Commerce
de sport Suisse

ASDAVM

Association suisse des
détaillants d'articles de
voyage et de maroquinerie

Coopérative d'assurance des métiers
Sihlquai 255
Case postale
8031 Zurich

T 044 267 61 61

info@assurancedesmetiers.ch
assurancedesmetiers.ch

Simplement sûr. Depuis 1902.

Impressum

Éditeur, concept et illustrations:
Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Co-conception et réalisation: Lundeberg,
Visuelle Kommunikation, Zurich

Text: dietexterin.ch
Texte et relecture: Helen Gysin, Uster

Traduction: Syntax AG, Thalwil

État: 31 décembre 2020
Paraît en français et en allemand

© 2021, Coopérative d'assurance des métiers